

CI AISGE 12.06.2024

Amendement 2 au Préavis 05-2024 - Demande de crédit de CHF 48'000'000.00 destiné à financer l'achat du complexe scolaire Le Bix sur les parcelles 808 et 810 à Le Muids

Autoriser le versement d'un ou de plusieurs acomptes à la Commune d'Arzier-Le Muids. Ceci permettra d'éviter à la Commune d'Arzier-Le Muids de dépasser son plafond d'endettement et d'emprunter à son nom.

Au nom du CoDir AISGE

La Présidente : Diacstère Finances :

Evelyne ROTH Paul MENARD

